

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation portant sur un projet de règlement

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Damase de ce qui suit :

Lors de sa séance ordinaire du 7 juillet 2025, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement présenté ci-après. Une assemblée publique de consultation à cet effet aura lieu le 11 août 2025 à la salle du conseil située au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase à compter de 19h30.

Le premier projet de règlement numéro 344-2025 relatif à la tarification incitative a pour objet de:

1° prévoir une tarification incitative uniforme à l'ensemble du territoire de la MRC de la Matapédia et Mitis pour l'ensemble des secteurs résidentiels et ICI en ce qui concerne les déchets ;

Les copies du premier projet de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 18 avenue du Centenaire à Saint-Damase aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SAINT-DAMASE, CE 5 AOÛT 2025


Vanessa Caron, directrice générale
et greffière-trésorière